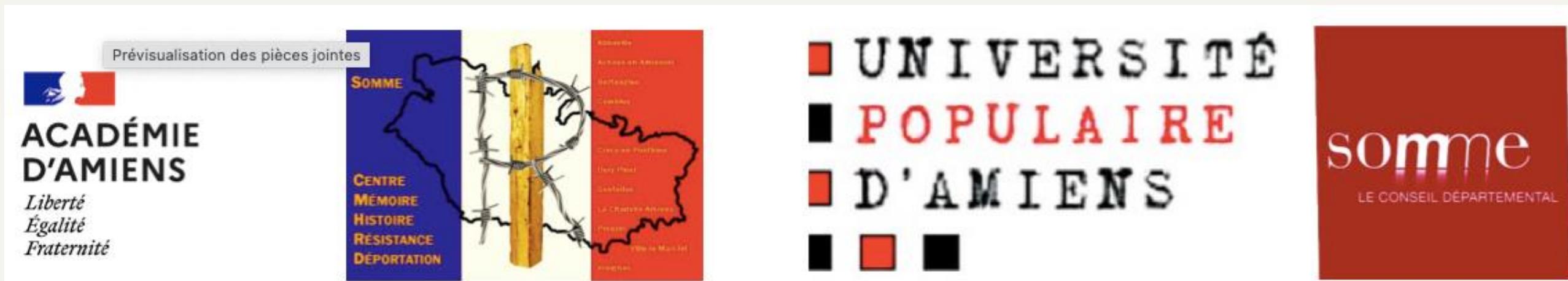


CNRD 2026

“La fin de la shoah et de l'univers
concentrationnaire nazi.
Survivre, témoigner, juger. (1944-1948)”

1er Octobre 2025



Exploiter les ressources des Archives départementales de la Somme

Présentation d'un choix de sources mobilisables dans
le cadre du CNRD
et
proposition d'une méthodologie d'exploitation avec
des élèves.

Peggy Lefebvre-Defrocourt
Jean-Christophe Momal

Professeurs référents auprès du Service Educatif des Archives départementales de la Somme

“L'intitulé du thème mis au programme du CNRD, s'il ne réfère pas explicitement aux acteurs, les convoque avec force. Au-delà des modalités factuelles du terme mis à l'extermination et à la répression, l'enjeu est bien de saisir ce que signifie “l'après” pour celles et ceux qui ont survécu.”

Catherine Lacour-Astol
IPR-IA d'Histoire-Géographie (Lille)
membre du collège national des correcteurs du CNRD

Archives privées de **Pierre Vasselle**, premier correspondant pour la Somme du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale.



AD80 - 22J90

STATISTIQUE de la DEPORTATION

Carte:D.R.

NOM - Prénoms : OBOIS André, Achille

Date de naissance : 22/1/1905.

Domicile actuel : 3, avenue de la Paix. ROYE. SOMME. 1954.

Profession au moment de l'arrestation : S.N.C.F

Date et lieu d'arrestation : 22/2/1943. ROYE. SOMME. (par police française) 38 ans

Motif d'arrestation : Constitution d'un groupe de résistants affilié au F.N; distribution de tracts du F.N.

Camps et prisons d'internement :

Date de départ en déportation : 29.8.43

Camps de concentration : Dora
Bergen-Belsen

Rentré - non rentré : Libéré le 15/4/45.

STATISTIQUE de la DEPORTATION

Carte D.P

Loutia

NOM - Prénoms : MONIEZ NEE Esther, Renée

Date de naissance : 12/10/1921

Domicile actuel : 12, rue d'Alger .Amiens.Somme.1952.

Profession au moment de l'arrestation :

Date et lieu d'arrestation :

4/I/1944.Doulihens.

(Amiens)

Motif d'arrestation : ?

23 ans

Israelite

Camps et prisons d'internement :

Date de départ en déportation : 19.I.44

Camps de concentration : Auschwitz

Rentré - non rentré:

Libérée le 8.4.45.

AD80 - 22J90

STATISTIQUE de la DEPORTATION

Carte D.P

NOM - Prénoms : BERNHEIM Jean

Date de naissance : 2.II.1884

Domicile actuel : 44,Bd de Belfort.Amiens.Somme.1951.

Profession au moment de l'arrestation :

Date et lieu d'arrestation : 1e : 19.4.43-II.8.43
2e : 20.I.44

Motif d'arrestation :

Israelite

Camps et prisons d'internement :

Date de départ en déportation : 20.I.44 20.8.44

Camps de concentration :

Rentré - non rentré : Rapatrié 19.I.44

AD80 - 22J90

Séchin Aimé André

Amiens 14 Rue du Bois

Demande carte officielle

Archives de l'Office National des
Anciens Combattants et Victimes
de Guerre (ONACVG)

A payé 1 costume 1 paire de chaussures
1 imperméable le 25.3.46
81 points textiles
Passe d'accueil 1000 francs
Congé de libération 1600 francs
Passe de déportation 5000 + 3000 francs
Supplements alimentaires

DEPORTE POLITIQUE RAPATRIÉ

QUESTIONNAIRE

Nom et Prénoms : MONIEZ-LOURIA Renée

Adresse actuelle : 12, rue d'Alger à AMIENS

Date et lieu de naissance : AMIENS 12 Octobre 1921

Date et lieu de l'arrestation : AMIENS le 4 Janvier 1944

Motif : Racial

Autorité ayant procédé à l'arrestation :
(Gestapo - Feldgendarmerie - SS - Police française) S.S.

Date de déportation : 20 JANVIER 1944

Lieux de détention successifs : AUSCHWITZ - BRESLAU - GROS-ROSEN -
MATHAUSEN - BERGEN BELSEN -

N° d'immatriculation : 74.863

Date de rapatriement : 27 AVRIL 1945

N° de la carte de rapatrié : 0.303.447
(en bas et à droite)

Adresse au moment de l'arrestation : DOUILLENS 27, place Eugène Andrieu

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire - mariée - veuve - divorce - séparé de corps -
Eventuellement, date du divorce ou de la séparation de corps :

Profession du Rapatrié : néant

Profession du conjoint : chirurgien-dentiste

Nombre d'enfants à charge : 1

Prénoms et date et naissance : Francis le 1er aout 1946

Le Rapatrié est-il :

- 1) Titulaire d'une pension d'invalidité - taux)
- 2) " d'une pension d'accident du Travail ? (montant)
- 3) Assuré social : (Nom de la caisse & N° d'immatriculation)

AD80 - 245W42



Archives administratives provenant de la
Préfecture de la Somme :
dossiers d'instruction des demandes de
Médaille de la Résistance.

AD80 - 35W106

RAPPORT JUSTIFICATIF MENTIONNANT LES TITRES
DE L'INTERESSE À LA RECOMPENSE ENVISAGEE.

AD80 - 35W106
Dossier de
Martial Normand

Mutilé de guerre (1914-1918) à 30 % d'invalidité (fracture de la tête du pérone avec paralysie du nerf sciatique) M. Normand fit partie du groupe "Résistance" comme son collègue Lamiable.

Comme lui également, il fut impliqué dans l'affaire de diffusion de tracts : arrestation par la Gestapo d'Amiens le 11 décembre 1943, interrogatoire avec brutalités, incarcération à la Citadelle, transfert à Compiègne et déportation en Allemagne fin décembre 1943.

Interné au camp tristement célèbre de Buchenwald, M. Normand y subit des traitements d'une férocité sadique et dut à sa robuste constitution d'échapper à une mort presque certaine.

Ayant perdu 35 Kgs, privé de son appareil orthopédique, ce qui le rendait absolument inapte à la marche il était sur le point d'être emmené par ses gardiens - qui l'auraient, sans aucun doute, battu en route - lorsque l'avance des troupes américaines, plus rapide qu'on ne l'avait prévu, le libéra in extremis.

Rapatrié, le 1er mai 1945, dans un état physique pitoyable, il semble être bien remis des suites de ce séjour dans les bagnes nazis.

AD80 - 35W106
Dossier de
Gabriel Monnier

Continuité dans l'activité résistante ?
Actuellement Président de l'association Nationale des ~~Amis des~~
Français Zébus et Partisans Français poursuit sans relâche les
collaborateurs et denouciateurs -
Il existe une contre indication à la récompense ?

cin Lieutenant Logeais Medical Officer
R.A.F. Station - O.T.U. N° 80
ton nea Newcastle-upon-Tyne
Northumberland -G.B.

17 Août 1945.

Monsieur,

Vous serez indulgent en me pardonnant un tel retard. J'ai reçu avant de quitter Lyon votre lettre du 30 Juillet mais depuis, ayant effectué plusieurs déplacements je n'ai pu y répondre aussi rapidement que je le souhaitais.

J'ai très bien connu Jacques Terrasse, votre ami. Il était, nous étions dans le même convoi de janvier 1944 de Compiègne à Buchenwald. Nous nous sommes retrouvés en juillet à Flossenbürg et j'ai eu la très grande tristesse de le voir partir, emporté par la souffrance, l'épuisement et une grave maladie en fin de septembre, à l'infirmerie.

Je n'ai pas été son médecin en ce sens que Terrasse, si je l'ai aidé de mes faibles moyens à partir de juillet n'était pas dans ma salle de malades. Il se trouvait dans une chambre "3" dirigée par deux excellents Français, des jeunes gens admirables de dévouement de conscience et de cœur, dont je vous donne tout de suite les adresses :

1) Dr Michel Bommelaer, 87, Blvd. Raspail, Paris.
2) M. Jacques Michelin, 10, rue Péronnet, Paris.

ou l'Aya par Durtel Puy de Dôme.

Je ne puis me souvenir de la date exacte du décès de Terrasse. Je suis revenu de Flossenbürg début juin, très fatigué cérébralement; cette fin si triste de votre ami se situe au plus tard dans les derniers jours d'octobre. Mais les deux camarades de qui vous donne les adresses se souviendront sans nul doute, que moi, et vous donneront aussi des renseignements très précis.

Jacques Terrasse a souffert très longuement et très cambrageusement. Il a bien eu effectivement des phlegmons, mais la maladie qui l'a emporté est une "nephrite" aigüe, contre laquelle n'existe pratiquement pas aucun moyen de défense, de thérapeutique véritable. Il a donc présenté très vite (dès le mois d'août) des œdèmes qui n'ont rétrogradé que peu de jours avant sa mort après avoir été monstrueux. Son cœur n'a pu résister à une telle inflammation de ses reins. Je ne puis m'étendre, dans une description médicale qui me cause une véritable souffrance et vous prie de m'excuser. L'évocation de semblables martyrs est pour ceux qui en sont devenus un devoir, mais pour un médecin c'est aussi un supplice. D'ailleurs vous désirez sûrement connaître ce qu'a été son attitude morale; admirable, d'une dignité dans la douleur et d'un sens du sacrifice qui nous a toujours énormément impressionnés. Terrasse ne se plaignait jamais. Il était très confiant et très vigilant. Nous n'avions pas besoin de le nourrir de paroles faussement optimistes; il était toujours courageux, même gai, calme, gardant espoir et c'était ce moral qui le maintenait: (et nous faisions même espérer qu'avec un miracle, on pouvait réellement croire au miracle en camp de concentration, (celui de notre libération en fut un) Il s'en sortait. Hélas, il aurait fallu pour Terrasse que la guerre finisse en août dernier.

- 2 -

Sa mort fut aussi douce que possible, car il entra dans le coma environ 48 heures avant. Déjà depuis plusieurs jours, il était tellement affaibli, que nous ne pouvions plus entendre ses paroles. Mais de la main, il nous répondait. Sa maladie a bien duré un bon mois 1/2 et pendant tout ce temps, Terrasse ne faiblit morallement jamais. A cause de cet état, je ne puis me souvenir des paroles dernières qu'il a pu prononcer, et je ne le voyais d'ailleurs que peu d'instants, le soir. Mais je me souviens toujours que ses dernières conversations avec moi étaient très alertes, optimistes et qu'il avait encore assez de foi pour croire à la guérison et au retour parmi les siens.

Jacques Terrasse a certainement été maltraité avant son entrée à l'infirmerie dans les Kommandos de travail, où il est allé et à Flossenbürg, c'était une règle absolue, personne n'y a échappé. Mais du jour où il est entré "Salle 3" il s'est trouvé dans les meilleures conditions existantes au camp, grâce à la présence et à l'action des deux excellents Français dont je vous ai parlé.

Ecrivez-leur de ma part et vous serez encore mieux éclairé. Ce dont je me souviens bien c'est que le soir de la mort de Terrasse, Jacques Michelin m'ayant prévenu, nous nous sommes rencontrés salle 3, au pied du lit de votre ami. Jacques Michelin lui a clos les yeux. Nous sommes catholiques, nous avons prié et fait un signe de croix sur la poitrine de Terrasse. Ensuite, nous avons sorti son corps de la salle, pour ne pas le livrer à la profanation des brutes d'infirmiers polonais. Malheureusement, vous savez que tous les morts des camps de concentration étaient incinérés.

Monsieur, je comprends toutes vos questions et m'excuse d'y avoir si mal répondu. Mes deux amis vous donneront sûrement d'autres plus précieuses réponses. Je puis vous dire que pour nous, ni Terrasse, ni aucun de nos camarades français ne seront jamais oubliés. Nous nous inclinons avec d'autant plus de tristesse devant les familles où les amis de nos morts, parce que nous savons, et que ce privilège terrible restera sur nos têtes toute la vie. La petite fille de 4 ans de Jacques Terrasse pourra penser plus tard à son papa comme à un martyr et un héros de l'abnégation et de la douleur. Elle devra toujours penser que la France, aussi basse qu'ait été sa condition - ne doit sa vie qu'à des Français comme son père.

Je vous prie de bien croire, Monsieur, à mes sentiments les plus cordialement compréhensifs et dévoués.

Signé: Docteur LOGEAIS.

précieuses réponses. Je puis vous dire que pour nous, ni Terrasse, ni aucun de nos camarades français ne seront jamais oubliés. Nous nous inclinons avec d'autant plus de tristesse devant les familles où les amis de nos morts, parce que nous savons, et que ce privilège terrible restera sur nos têtes toute la vie. La petite fille de 4 ans de Jacques

06/11

Amiens, le 31.12.43

13

Mon cher Max,

Sur les conseils de différents camarades, je me décide à t'écrire un sujet de mon séjour de cure pour lequel j'attends une décision depuis fin septembre. Voici succinctement les faits : à la suite de la pleurésie que j'ai faite en juillet et août, je subissais en septembre un nouvel examen radioscopique et le 28 septembre, le docteur de l'infirmerie à l'agence sociale d'Amiens déclara qu'il serait nécessaire pour une guérison complète que j'aille faire un séjour en montagne. Ayant sur ses conseils accepté ce nouvel éloignement des murs de l'infirmerie en liaison avec le service médico-social des déportés me proposa un séjour en Suisse et s'occupa des démarches nécessaires. Au début d'octobre, notre camarade Dostus, voyageant aussi à Paris, me indiqua que je devais passer l'hiver en montagne et suivant mon écrit, aussi bien qu'il s'occupait de me faire aller en Suisse.

Pour éviter des doubles démarches à mon sujet, je me suis suivi au courant de ce qui était entrepris par les services sociaux, lui disant que je le tiendrais au courant. Vers la mi-octobre, je fus avisé par le dispensaire que les entrées de malades en Suisse étaient suspendues et qu'on cherchait d'autres centres. Voulant cela, je devais à la fin de l'octobre pour lui demander de continuer sa action en ma faveur. Depuis je n'ai eu aucune nouvelle de ce côté. Le dispensaire me proposa ensuite d'aller en Forêt Noire, ce que je refusai, me tenant au contraire à revivre les bâches et il fut question de me envoyer à Chirihore en Hongrie et depuis j'attendais. Je vint décliner sans succès un service médico-social des déportés. Je suis allé expéder mon cas au chef de cabinet du Prof. Dutterer, étant intéressé de son côté.

Archives privées de Louis Sellier, membre fondateur de Résistance-Nord dans la Somme

AD80 - 64J1 - Archives privées de Louis Sellier

Christian Arnaud

Depuis mon retour de déportation, j'ai eu malheureusement trop souvent, à condamné comme ~~aujourd'hui~~ à l'un dernière demeure des camarades qui avaient connu la force ineffable de redresser des hommes après avoir été des bêtes ~~brutales~~ et qui depuis ont succombé des suites de cette vie infernale. Aujourd'hui parlant ici comme président départemental du mouvement libération et apportant en cette qualité son expérience à notre camarade Christian Arnaud, c'est également le camarade de captivité qui tient à déprimer toute la douleur qu'il a ressentie en apprenant sa mort brutale ; certes nous savions que ces dernières mois Christian n'avait échappé qu'à justesse à la mort mais nous pensions qu'il avait cette fois triomphé du mal et quand je le vis encore il y a une quinzaine de jours à une réunion, je ne pensais pas que c'était la dernière fois que je le voyais.

Mon frère de la même famille d'arrestations ; en effet, par suite de renseignements fournis à la Gestapo (renseignements dont nous supposons le sans avoir la déterminer avec preuve), le groupe résistance d'Albert, constitué par notre camarade et avoir lequel je m'entrai en relations au début de l'au nom de Hubert Hoss, fut arrêté dans sa presque totalité fin juillet à septembre 1943, ce qui amena également l'arrestation de quelques amis dont j'

AD80 - 64J3 - Archives privées de Louis Sellier - Eloge de Christian Arnaud en 1949

Amiens, le 28 août 1945

Monsieur le Percepteur d'Amiens (1^{re} division)
16, rue Edouard-Varo, tél.

Monsieur le Percepteur.

J'ai reçu il y a quelques jours, une feuille rose concernant mes impôts de 1944 (art 1601^{me} - 830^x) arrêté par la Gestapo le 2 août 1943, locataire de la prison et de la Citadelle d'Amiens, puis du Frontalag 122 de Compiegne, je fus ensuite hébergé aux camps de concentration d'Auschwitz et de Buchenwald, d'où j'eus la chance de revenir fin avril dernier. En ayant ramené un reliquat, je suis encore aliété pour l'instant.

J'estime donc, en considération de ces faits, m'être acquitté sous toute autre forme de mes obligations envers la Nation et en conséquence, je regrette de ne pouvoir vous verser la somme prescrite.

Recevez, Monsieur le Percepteur, l'assurance de ma considération distinguée

Louis Sellier

M. Sellier Louis Eugène
49, rue du gal Domon Amiens

ERNEST GAILLARD *
ARCHITECTE

DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD
EXPERT PRÈS LES TRIBUNAUX

Téléphone 132 - CAMBRAI

20 Juin 1945

mon cher ami

Quelle foi on me servit dans l'enfer
de nos pâles combats ? Tragiques sans doute
furent nos rapports aux récits de récits et
d'où que j'ai écrit.

ma odyssee a été épouvantable. Je commençai
en utile petit-petit j'ai repris plus de 100
kg et mai je pris plus que 55 kg pour
être mort ici le 19 avril

à quel plaisir n'avez-vous ? Je n'oublierai
l'amitié que me m'aide si généralement toutes fois que
j'étais à Paris ou à Paris dans les dires mes
amis avec affection sympathique

je vous embrasse
Ernest Gaillard

Lesquin le 16/10/1942

Madame



J'ai reçu ce jour votre lettre du 13 octobre
sans laquelle vous m'affirmez que le C.O.S.O.R.
a décidé à titre exceptionnel de participer dans
les frais engagés par moi pour le placement de
mes Enfants en colonie de vacances.

J'adoube dans cette lettre mes très vifs remerciements.
Surtout pour mes chers Enfants à qui les vacances procurent
tant de joie.

Je suis actuellement chez des Amis dans le Nord, je me
soigne car j'ai du vendre mon fond de Commerce, cause
ma santé.

Recevez Madame la Présidente

Avec tous mes Remerciements l'assurance
de mes sentiments distingués.

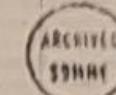
M Lecat

chez Mme Gamelin Fernand
26 rue Haine 55 Piéton
Lesquin
Brd.

Archives publiques : les archives du **COSOR** (Comité des Oeuvres Sociales des Organisations de la Résistance)

AD80 - 26W141 - Lettre de M. Lecat au COSOR

Davous, le 6 mai 1946



Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous signaler ma
situation et solliciter de votre haute
bienveillance l'attribution d'une aide,
allocation militaire ou autre.

Mon mari, déporté politique,
rapatrié du camp de Neuengamme le
25 juillet 1945, atteint de deux pluies,
n'a pu reprendre aucun travail et vient
de partir à Davos (Suisse) sous l'égide
de la Croix-Rouge, pour une durée
illimitée.

AD80 - 26W141 - Lettre de demande d'aide de Mme Thuilliez
auprès du COSOR

de Litteau
de l'agence
de Buckenwald.

Créteil - Maligneaux le 14.4.1947

Créteil - Maligneaux
(Somme)

Monsieur le Trésorier

lundi 15 avril
Visé mardi le 18.4.47.

Art. Nivel - Combelle.

ayant fait le mois
dernier une demande de
secours en qualité de déporté
Politique de Buckenwald, et
n'ayant plus de réponse depuis
je vous demanderai S.V.P. s'il n'
Toujours en possibilité d'avoir
ce secours.

Car je pouvant rien obtenir de notre
Pérule de déporté, je crois que
nous avons tout contre, nous?

Si y a possibilité d'obtenir quelque
chose veilliez me rendre réponse et
l'adresse indiquer.

Ma demande a été faite au cours
de mon mariage.

Veilliez recevoir Monsieur toute
ma sincère sympathie.

Un déporté Politique

AD80 - 26W319 - Lettre de protestation de M.Michel Cauet

NOMS	PRENOMS	Nbr: en-: fam:	AGES	Signé entré
				ADRESSES
BEAUFILS	Robert	4	6-9-II-12	AILLY LE HAUT CLOCHER
BACON	Georgette	1	13	28, Delannoy à AMIENS
BARNARD	Gustave	2	3-8	28, chemin de la Folie
BOCQUET	Marcel	3	10	CORBIE
BOEN	Jean	2	2-8	3, rue de Madrid à AMIENS
BRANLANT	Lucien	2	6-3	ARREST
CARETTE	Paulin	3	II-8-2	EMBREVILLE
CARON	Germain	1	3	Rte Nationale à BEAUVAL
CHENU	Gaston	3	16-9-3	Pl. Vogelle à AMIENS
COLLET	Emile	6	15-12-10-8	
			5 - 8 mois	110, rue St Maurice à AMIENS
CUELLE	Jean	4	15	102, rue de l'Ermitage ABREVILLE
DGMMEGER	Emile	2	17	CONTEVILLE
DAZVEDO	Maria	6	14 - 13 - 9	26, rue Duflot Ferret ALBERT
DECROIX	Aléxis	1	15	PRISE
DEHESDIN	Julien	1	17	23, Al. Vasseur à BOVES
DEJANCOURT	Robert	1	6 mois	AUBIGNY
DELAMOTTE	Georges	1	13	49, rue Waldet Rousseau ALBERT
DEMEDE	François	1	?	11, rue Edmond Rostand AMIENS
DESBONNEZ	André	2	3 - 2	246, rue Béranger à AMIENS
DESJARDIN	Henri	2	âge scolaire	POULAINVILLE
DESPIERRES	Louis	2	II - 9	CARTIGNY
DHAILLE	René	2	15	CONTAY
DEBILLY	René	5	12-8-7-6-3	BUSSY les Poix
DEWAGENCIERE	Gérard	2	II-9	28, rue d'Amiens à ALBERT
DIMPRE	Gaston	2	5-3	44, rue Massena à AMIENS
DUBAS	Alfred	3	7-5-2	Rue de la Digne CORBIE
DUBUCQ	André	1	II	54, rue Garnier à AMIENS
DUPUIS	René	3	17 - 15 - 14	ERBILLY
DUVIVIER	Armand	3	âge scolaire	Rue Miraumont à AMIENS
FLUGUEUR	Anna	4	18 - 16	AILLY SUR NOYE
FOYART	Gaston	2	6 - 5	ROYE
FRAIN	Thérèse	1	7	Impasse Fossier à AMIENS
FRENOY	Georges	6	18 - 6 - 4	COTTENCHY
GABARD	Robert	1	18	FRESSINNEVILLE
GAILLET	René	2	3 - I	Maison des Briques CARDONNETTE
GARCON	Marcel	2	8 - 7	St MARTIN LES BOULOGNE (P-de-C)
GOGIBUS	Marcel	2	- I	DOMPIERRE en SANTERRE
COUPY	Marie	7	6 - 5	Rte de Conty à AMIENS
HALBART	René	1	12	III rue Cl. Serrassaint AMIENS
LENIN	Henri	3	âge scolaire	LONGPRES LES CORPS SAINTS
ERBIN	Maurice	1	2	16, rue d'Hamelet VILLERS B
LLINGUE	Edouard	4	15 - 10	41, Bd de SAINT QUENTIN
MELLE	Melle Andréa	1	8	CUST-MAREST
EBERRI	Ascension	1	4	II9, rue Jean Jaurès à ALBERT
OB	Marcel	2	8 - 2	4, rue du Petit Marais ABBEVILLE

AD80 - 26W319 - Liste des "déportés rentrés" de la Somme tenue
par le COSOR

Après la chute de Berlin

LA WEHRMACHT NE RÉSISTE PLUS
qu'en Bohême et au Schleswig

Militaire, la situation est intenable entre le front de l'Est et l'Allemagne. Les forces allemandes reculent, mais la supériorité des armées alliées est évidente. Les dernières résistances sont dans cette résistance, le front de l'Est est perdu. Les dernières résistances sont dans cette résistance, le front de l'Est est perdu.

Un communiqué spécial du Q.G. de

l'Est MORT 2

Le général

Von Kluge

Patterson, accusé en

pour la mort de

Laval, a été

l'ordre de

Après Auschwitz

BULLETIN MENSUEL

DE L'AMICALE DES ANCIENS DÉPORTÉS D'AUSCHWITZ

Fédération Nationale des Centres d'Entr'aide des Internés et Déportés Politiques - 10, rue Leroux-16^e

NAISSANCE DE L'AMICALE

Quelques-uns de nos camarades rentrant d'Auschwitz ont jugé qu'il était urgent de créer une amicale en vue d'aider au plus vite les déportés ainsi que les familles recherchant les leurs.

Sous les auspices de la Fédération Nationale des Centres d'Entr'aide des internés et déportés politiques qui a mis à notre disposition tous ses moyens, une Assemblée générale a été réunie le samedi 4 juin. Des statuts ont été discutés et adoptés, un conseil d'administration provisoire a été ratifié pour une période de trois mois après laquelle une nouvelle Assemblée générale élira pour un an un Conseil d'administration définitif. Dans cette période transitoire de 3 mois, il est entendu que le bureau pourra coopter tout camarade susceptible de nous aider.

Dans les statuts, il est indiqué en particulier que notre amicale a pour but de maintenir les liens solidaires et fraternels scellés pendant la déportation, de venir en aide aux déportés et à leurs familles par les ressources mises à notre disposition et par toutes interventions utiles auprès des Pouvoirs Publics, de maintenir

Retour à la Vie

Lorsque nous étions retranchés du monde des vivants, sous la neige ou sous le soleil brûlant, mal vêtus, peu nourris, battus, ivres de fatigue, nous arrivions quand même à penser aux nôtres, à notre pays. Nous voulions essayer avec toutes nos forces de lutter contre l'abrutissement total auquel les S. S. voulaient nous condamner. Ils cherchaient à nous dégoûter de nous-mêmes afin de nous démolir le plus possible. Nous

avons voulu rester propres physiquement et moralement. Les conditions de la vie du camp étaient à des compromis dont on pouvait tirer des avantages. Nous avons voulu y résister; la lutte était parfois dure.

Combattants sans armes, nous savions que chez nous la lutte sourde continuait, s'amplifiait. Un jour nous avons appris que la France était petit à petit déli-

vrée. Quelle joie de savoir notre terre libérée des hordes allemandes, des horreurs que nous continuons à subir, quel bonheur de penser que les nôtres étaient désormais des hommes libres. Nous ne savions pas que tant étaient tombés pour la délivrance. Ce fut notre grande peine du retour. Maintenant que nous avons eu le privilège de revenir, nous pensons bien souvent à Auschwitz, nous évoquons sans cesse cette terre, maudite de Silesie où tant d'entre nous sont restés. La mort de chaque camarade prend une cruelle acuité lorsque nous revoyons les siens. Nous voudrions pouvoir leur apporter un réconfort. Nous ne pouvons, bien souvent, que leur donner un peu d'affection et partager leur peine. La joie du retour ne saurait être totale; la barbarie nazie a laissé trop de cadavres derrière elle.

Louise ALCAN.

Notre Activité

UN CONSEIL JURIDIQUE existe déjà au Siège Social de la Fédération. Il peut être consulté dès à présent sur tous les droits de réintégration, les spoliations, pensions, etc... Il disposera de plusieurs avocats qui prendront en mains la défense de nos adhérents en toutes circonstances.

UN SERVICE DE PLACEMENT est également à la disposition de tous ceux qui nous adresseront leurs demandes.

DES MAISONS DE REPOS, SANATORIA, peuvent recevoir ceux qui doivent être soignés.

UNE CAISSE DE SECOURS fonctionne à l'usage de nos camarades nécessiteux.

UN SERVICE MEDICAL orientera nos camarades sur les meilleurs centres médicaux et donnera tous conseils utiles. Les ENFANTS seront l'objet de notre attention très spéciale en vue d'une adoption éventuelle ou d'une aide importante sous toutes formes.

En outre, une CANTINE COOPÉRATIVE de produits alimentaires est en voie de réalisation.

AD80 - 64J28 - Bulletin mensuel de "l'amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz"

Après Auschwitz

BULLETIN MENSUEL
DE L'AMICALE DES ANCIENS DÉPORTÉS D'AUSCHWITZFédération Nationale des Centres d'Entr'aide des Internés et Déportés Politiques — 10, rue Leroux-16^e

INFORMATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE

Notre Assemblée Générale ouverte aux Membres adhérents, aux familles et amis des déportés, aura lieu le SAMEDI 29 SEPTEMBRE, à 15 heures, à la Maison de la Chimie, 28, Rue Saint-Dominique.

Participation artistique. - Chorale Guy Mocquet. Commémoration des morts du camp d'Auschwitz. Rapport d'activité. - Les revendications des Déportés. Rapport financier. - Entr'aide. Le fonctionnement de la coopérative des Déportés. Election du Conseil d'administration définitif.

POUVEZ-VOUS ACCUEILLIR NOS AMIS ?

Nous prions nos amis de la région parisienne qui pourraient loger nos adhérents de province pendant leur séjour à Paris à cette occasion, de bien vouloir se faire connaître.

PÈLERINAGE A AUSCHWITZ

Dès que les événements le permettront, notre Amicale organisera un grand pèlerinage annuel aux camps d'Auschwitz-Birkenau.

Nous projetons également d'élever là-bas un monument à la mémoire des Français et Françaises massacrés dans ce camp. Dès maintenant, la souscription est ouverte. Les fonds doivent être adressés à l'Amicale d'Auschwitz, compte-chèques postaux N° 4270-11, 10, rue Leroux.

Bien mentionner : fonds du monument ou fonds d'entr'aide, s'il s'agit de la solidarité aux déportés ou à leurs familles.

L'ENTR'AIDE

Nous donnons ci-après la liste des noms déjà reçus par notre Amicale au titre de l'entr'aide. Nous indiquons à nos généreux donateurs que lorsque leurs noms ne sont pas portés sur cette liste, ils veulent bien nous le faire savoir et nous communiquer une pièce justificative. Il est possible en effet, que si leur envoi n'était pas bien libellé « Amicale d'Auschwitz » leurs souscriptions aient été encaissées par la Fédération.

Une soirée de gala est actuellement en projet et aura lieu fin octobre. Les détails seront donnés dans notre prochain bulletin.

MERCI A CEUX QUI NOUS AIDENT

Nous tenons à remercier publiquement les nombreux travailleurs bénévoles qui viennent nous aider chaque jour dans nos différents services, particulièrement dans notre service de recherches si pénible et hérisse de difficultés. Nous remercions chaleureusement Madame FRANCES, Madame LATTEZ qui sont venues quotidiennement depuis quatre mois et qui, par leur dévouement et leur conscience, nous ont apporté un concours extrêmement précieux et efficace.

SOUVENEZ-VOUS !

« Je saurai trouver le moyen de réduire tous les peuples inférieurs à l'impuissance (et d'abord la France). Je séparerai les hommes des femmes et les femmes de leurs enfants. Je laisserai se développer dans ces pays et par tous les moyens les germes des épidémies qui, mieux encore que la guerre, contribueront à assurer notre domination sur ces peuples dégénérés. »

MEIN KAMPF.

« Je souhaite la victoire de l'Allemagne. »

LAVAL.

LA SÉLECTION A AUSCHWITZ

A l'arrivée des convois de détenus au quai de débarquement il est procédé à un triage fait par un médecin, des autos ont été prévues pour les gens âgés ou malades, une voiture de la Croix-Rouge accompagne le convoi : les Allemands sont vraiment très corrects, il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Les camions s'ébranlent, à perte de vue des camps, des détenus vont et viennent d'un camp voisin, la musique s'élève. On peut donc vivre ici ! Les Allemands sont vraiment très corrects, il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Mais voici une grande bâtie, surmontée d'une grande cheminée. Les camions stoppent. De nouveau, « Schnell herans ! » de nouveau l'angoisse. Les femmes et les enfants sont rangés d'un côté, les hommes de l'autre : on va passer à la douche. Et de fait des hommes, revêtus d'une blouse blanche, passent dans les rangs et distribuent à chacun un savon et une serviette. Les Allemands sont vraiment très corrects, il n'y a décidément pas lieu de s'inquiéter. On entre à la douche dans une pièce immense. Stupéfaction, horreur ! Les hommes et les femmes entrés de deux côtés différents, se retrouvent nus dans la même salle. Il y a peut-être lieu de s'inquiéter. Les Allemands ne sont peut-être pas très corrects. C'est le trouble, l'épouvante. On veut sortir, il y a des reflux, des remous vers les portes. Mais il est trop tard. Quelques coups de revolver, quelques coups de crosses pour les retardataires, les portes sont bouclées, et c'est le drame. Il n'y a pas de fenêtres, il n'y a pas de douches. On attend dix minutes, un quart d'heure, le temps que l'air s'échappe. Des S.S., armés

BUCHENWALD

10, rue Leroux · PARIS (16^e)

AVRIL - MAI - JUIN 1947

Tél. : KLE. 71-50 - 87-52

Bulletin trimestriel
DE L'AMICALE DES
DÉPORTÉS PATRIOTES
ET DE LA RÉSISTANCE
DE BUCHENWALD

Nous Continuons...

Deux années déjà se sont écoulées depuis le jour où ayant libéré le camp, nous avons accueilli les troupes américaines du regretté général Patton.

Deux mois et demi plus tard, le 1^{er} juillet 1945, nous fondions l'Association amicale des déportés résistants patriotes du camp de déportation de Buchenwald.

Dès l'ouverture de la séance inaugurale, la parole me fut donnée et j'ai dit :

Mes chers camarades,

C'est animé de sentiments divers que je prends la parole. Aujourd'hui, nous bénéficiions d'une auréole, les déportés sont considérés, honorés, mais, demain, on les tolérera et après-demain, on les supportera. C'est l'éternelle histoire, celle qu'ont connu les combattants de 1914-1918.

Mes chers camarades, souvenons-nous de cette page d'histoire encore proche, affirmons et faisons connaître nos droits; je dis aux jeunes, à ceux qui n'ont pas été les héros de cette aventure mais qui en ont été les victimes : profitez de la leçon, n'écoutez pas certaines sirènes à voix charmeuses qui vous promettent « beaucoup de beurre sur du pain frais » et qui ne vous permettront de manger « que du pain très sec ». A vous je dis : N'oublions pas les victimes, honorons nos morts, aidons nos vieux, nos mutilés nos malades; n'oublions pas non plus les parents les veuves, les orphelins, restons UNIS étroitement, oublisons ou négligeons les petites dissensions, pardonnons les

Frédéric-II, MANHES,
président.

AD80 - 64J28 - Bulletin de l' "Amicale des Déportés Résistants Patriotes et Familles de Disparus de Buchenwald-Dora et commandos dépendants".

Rapatriés de Nordhausen
ET DÉPENDANCES QUI RECONNAISSEZ VOS TORTIONNAIRES
envoyez d'urgence votre déposition légalisée au siège de l'Amicale pour que nous puissions les transmettre au Service des Crimes de Guerre



AD80 - 64J28



AD80 - BR4880/9 - Livret de la série "Jeunesse héroïque"
écrit par Madeleine Riffaud.